

## CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

### *LA COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE ET LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS EN PALESTINE*

La Commission Permanente de l'Organisation internationale de la Croix-Rouge, dans la séance qu'elle a tenue le 5 avril à Genève, a rendu hommage à la mémoire du regretté comte Folke Bernadotte. A la place de celui-ci, elle a élu président M. André François-Poncet, ambassadeur de France. Elle a nommé le président du Croissant-Rouge turc, M. Ali Rana Tarhan, vice-président.

La Commission s'est principalement occupée du problème de la distribution des secours aux réfugiés de Palestine, qui a été confiée par l'ONU à la Croix-Rouge internationale.

Elle a constaté que, malgré l'augmentation considérable du nombre de ces réfugiés qui atteint aujourd'hui 900.000, ceux-ci avaient pu être nourris de façon relativement suffisante, grâce aux fonds fournis par divers Etats membres des Nations Unies.

Il est à souhaiter que les Etats qui n'ont pas encore versé leur part s'acquittent le plus tôt possible de leur contribution, car des besoins considérables subsistent, au point de vue du logement, de l'habillement, des soins médicaux et pharmaceutiques.

Estimant que le problème des réfugiés ne consiste pas seulement à donner à ces derniers des secours d'urgence, d'une nature nécessairement transitoire, mais à leur restituer un foyer, la Commission Permanente a cru devoir, en dehors de toute considération politique, intervenir auprès du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin que celle-ci recherchât les moyens de replacer, sans de trop longs délais, des milliers de malheureux dans les conditions d'une vie normale.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

*DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE  
L'HOMME*

Voir ci-dessus, page 244.

---

*LA DÉCLARATION UNIVERSELLE  
DES DROITS DE L'HOMME  
ET LES CONVENTIONS INTERNATIONALES  
PROTÉGEANT LES VICTIMES DE LA GUERRE*

Voir ci-dessus, page 252.

---

*LA CROIX-ROUGE ET LA DÉCLARATION  
UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME*

Voir ci-dessus, page 259.

---

*L'AIDE DU COMITÉ INTERNATIONAL  
AUX RÉFUGIÉS DE PALESTINE*

Voir ci-dessus, page 265.

---

*VOYAGE DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ INTERNATIONAL DANS LE  
PROCHE-ORIENT*

Voir ci-dessus, page 271.

---